



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

14 AVENUE BERTHELOT – 69007 LYON TÉL 04 78 72 23 11 FAX 04 72 73 32 98

Dossier Concours National de la Résistance et de la Déportation 2014-2015

**La libération des camps nazis, le retour des déportés et la
découverte de l'univers concentrationnaire**

Réalisé par Valérie Ladigue et Frédéric Fouletier, professeurs relais au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon – Validation, relecture et mise en page CHR.D.

Présentation du thème et du dossier 2014-2015

Le thème de cette année, *La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire* propose, en lien avec le 70^e anniversaire de la libération des camps et la journée mondiale de la mémoire de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité du 27 janvier, de revenir sur la chronologie de la libération des camps, de mieux appréhender et distinguer les camps nazis. Ce thème doit également amener à réfléchir sur la notion de déporté et sur celle de rescapé et de son rapatriement, étape qui fut souvent longue et difficile en raison de leur état de santé.

Ce thème s'inscrit dans les programmes de collège et de lycée dans le cadre du chapitre consacré à la notion de guerre d'anéantissement. Il convient aux enseignants de veiller à bien faire comprendre aux élèves que la libération des déportés des camps nazis n'est qu'une étape pour ces hommes, femmes et enfants sur le long chemin du retour à la vie. Il leur revient également de montrer que l'amalgame réalisé entre les différentes catégories de déportés provient avant tout d'une méconnaissance et d'une incompréhension de ce que furent les centres de mise à mort situés à l'Est mais également d'une « amnésie volontaire » selon l'expression de Primo Levi évoquant l'expérience vécue par les survivants d'Auschwitz.

Comme chaque année, le dossier a été réalisé à partir des archives et témoignages sélectionnés au sein des collections du CHRD.

Il comprend trois thèmes. Cette approche n'a pas la prétention d'être exhaustive, le principal objectif étant de montrer la diversité des parcours vécus par les déportés français de la région lyonnaise. Le premier thème intitulé « être délivré et retrouver la liberté » propose d'étudier la ou plutôt les chronologies de la libération des camps à travers différents parcours. Il peut être intéressant pour les enseignants de réaliser des parcours croisés permettant d'incarner davantage un événement. À travers ce premier thème, il s'agit de montrer que dès la libération d'un camp par les armées alliées, la prise en charge des déportés par les libérateurs fut aussi une étape douloureuse en raison de l'état sanitaire des survivants. Il est également important de montrer le rôle essentiel de la Croix Rouge Internationale (parfois critiquée pour s'être largement laissée abusée par les nazis au cours du conflit) dans la prise en charge des déportés, organisation internationale qui reçut le prix Nobel de la paix en 1944.

Le second thème aborde les conditions du retour de déportation. L'objectif méthodologique est ici pour les élèves d'écrire un récit historique tout en gardant une certaine retenue. Exercice qui peut être réalisé en interdisciplinarité avec des enseignants de lettres. Dans le cadre du concours, on peut imaginer ce type d'exercice pour des élèves concourant dans les catégories travaux collectifs, voire même y associer un professeur d'arts plastiques afin de réaliser une production plastique ou une illustration du récit.

Le dernier thème est consacré à la mémoire, les fonds photographiques et les témoignages du CHRD permettant ainsi d'aborder l'émergence d'une mémoire spécifique ainsi que la connaissance immédiate et à plus long terme des crimes nazis. Pour citer Elie Wiesel, il s'agit là pour les enseignants de lutter contre le fait que « Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli » ; tout en rappelant « qu'il est dur pour la langue de prononcer de tels mots, pour l'esprit d'en comprendre le sens, de les écrire sur le papier » (Abraham Lewin).

Ce thème centré sur la connaissance des crimes contre l'humanité et sur la mémoire de la Shoah doit permettre aux élèves de comprendre que le régime nazi a nié toute forme de droit et de respect de la dignité humaine par un système de violence et de déshumanisation. Que la haine peut conduire à un degré de violence inouïe et difficilement imaginable pour les sociétés de paix dans lesquelles nous vivons depuis 70 ans.

| | | |
|----------------------------|---|-------------|
| Introduction | La libération du territoire et le retour à la République | p 2 |
| Thème 1 | Être délivré et retrouver la liberté | p 5 |
| Fiche 1 | | p 5 |
| Fiche 2 | | p 8 |
| Fiche 3 | | p 10 |
| Fiche 4 | | p 13 |
| Fiche 5 | | p 16 |
| Fiche 6 | | p 19 |
| Thème 2 | Revenir de déportation | p 21 |
| Fiche 7 | | p 21 |
| Fiche 8 | | p 24 |
| Thème 3 | Découvrir l'univers concentrationnaire | p 25 |
| Fiche 9 | | p 25 |
| Fiche 10 | | p 28 |
| Fiche 11 | | p 30 |
| Pour en savoir plus | | p 33 |
| Tableau synoptique | | p 36 |
| Bibliographie | | p 37 |

Fiche 1

Comprendre les conditions de la libération des camps nazis
à travers le parcours de Suzanne Mondamey

Objectifs : compléter un schéma logique récapitulant les étapes de la libération d'une déportée

Mots-clés :
kommandos,
évacuation, évasion

Parcours à mettre en relation avec celui de Suzanne Petit

Document 1 Fonds Mondamey, collection CHRD

Extrait du récit d'arrestation rédigé par Suzanne Mondamey après sa libération.

Arrestation à mon domicile, le 29 Mars 1944, par la Gestapo, qui m'emmena avenue Berthelot (Ecole de Santé) et le soir au fort Montluc, où je devais rester en cellule pendant 34 jours.

Le 1er mai, je fais partie d'un convoi et nous allons à Romainville nous restons jusqu'au 13 Mai.

Le 13 Mai, départ pour l'Allemagne, et après 6 jours de voyage en fourgon plombé arrivée à Ravensbruck. Là je reste au block 15 en quarantaine, et ce délai passé je suis envoyée dans un autre camp en Tchéco-slovaquie, à ZWODAU sur FALKENAU (arrondissement d'EGER)

J'ai tout d'abord été affectée à un kommando de terrassement, (route, canalisation,) déchargement des wagons (briques et sable) puis en AOÛT 1944, j'allais à l'usine de pièces pour aviation, où je restais jusqu'en Janvier 1945. A partir de cette date, je suis de nouveau affectée à un kommando, (cimetière-kommando) qui consistait à enterrer les détenues du camp, au cimetière de Falkenau situé à environ 5 kms du camp.

Le 15 Avril 1945, je fais partie d'une colonne d'extermination où nous sommes environ 1200 détenues, et nous marchons pendant 21 Jours, sans nourriture sans repos, et le 8 Mai, je réussis à m'évader.

Document 2 Fonds Mondamey, collection CHRD

Suzanne Mondamey et ses compagnes de
Déportation françaises réunies devant le block 4 du camp de
Zwodau après leur libération.



Document 3

Fiche biographique
Suzanne Mondamey (1919-2009)

Suzanne Mondamey est secrétaire dans l'industrie. Elle participe à la Résistance en aidant ses parents à fabriquer des faux papiers et à distribuer des journaux clandestins.

Le 29 mars 1944, elle est interpellée en même temps que son père au domicile familial, interrogée dans les locaux de la Gestapo à Lyon, puis internée à la prison de Montluc. En détention au fort de Romainville depuis le 1^e mai 1944, elle fait partie du convoi du 13 mai 1944 à destination de Ravensbrück. Après une quarantaine¹, elle est dirigée vers le camp Zwodau en Tchécoslovaquie où elle travaille comme manœuvre sur différents chantiers. Elle est rapatriée le 11 juin 1945.

Source : D'après Bruno Permezol, *Résistants à Lyon, Villeurbanne et aux alentours*, Editions BGA, 2003

1 La quarantaine est le fait de mettre à l'écart des personnes pendant une certaine période. Cet isolement sanitaire forcé a pour but d'empêcher la transmission de maladies contagieuses



Document 4 Photo FNDIRP

Fuyant l'avancée des Alliés, les SS quittent le camp de Dachau le 26 avril 1944, après avoir évacué près de 7 000 Russes et Juifs, dont la moitié meurt en trois jours au cours d'une « marche de la mort » en direction de l'Autriche. Jacqueline Fleury se souvient : « Nous sommes parties cinq par cinq avec un petit morceau de pain. Nous avons chacune un bout de couverture ». Cette photo a été prise clandestinement par des civils allemands. C'est un des rares témoignages de cet épisode de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Questions

Je comprends l'intérêt de certaines sources.

1. Quelle est la source (le statut) du document 1 ? Pourquoi ce document est-il particulièrement intéressant ?

Je comprends l'engagement de Suzanne Mondamey dans la Résistance et les conditions de sa déportation (Documents 1 et 3).

2. Par qui et pour quelles raisons Suzanne Mondamey est-elle arrêtée ?

3. Où est-elle internée et quelles sont les trois principales étapes de sa déportation ?

Je détermine quelle est la situation de Suzanne Mondamey en avril 1945, peu de temps avant sa libération (Document 3).

4. Où Suzanne Mondamey est-elle internée en avril 1945 ? À quelle tâche est-elle alors affectée ?

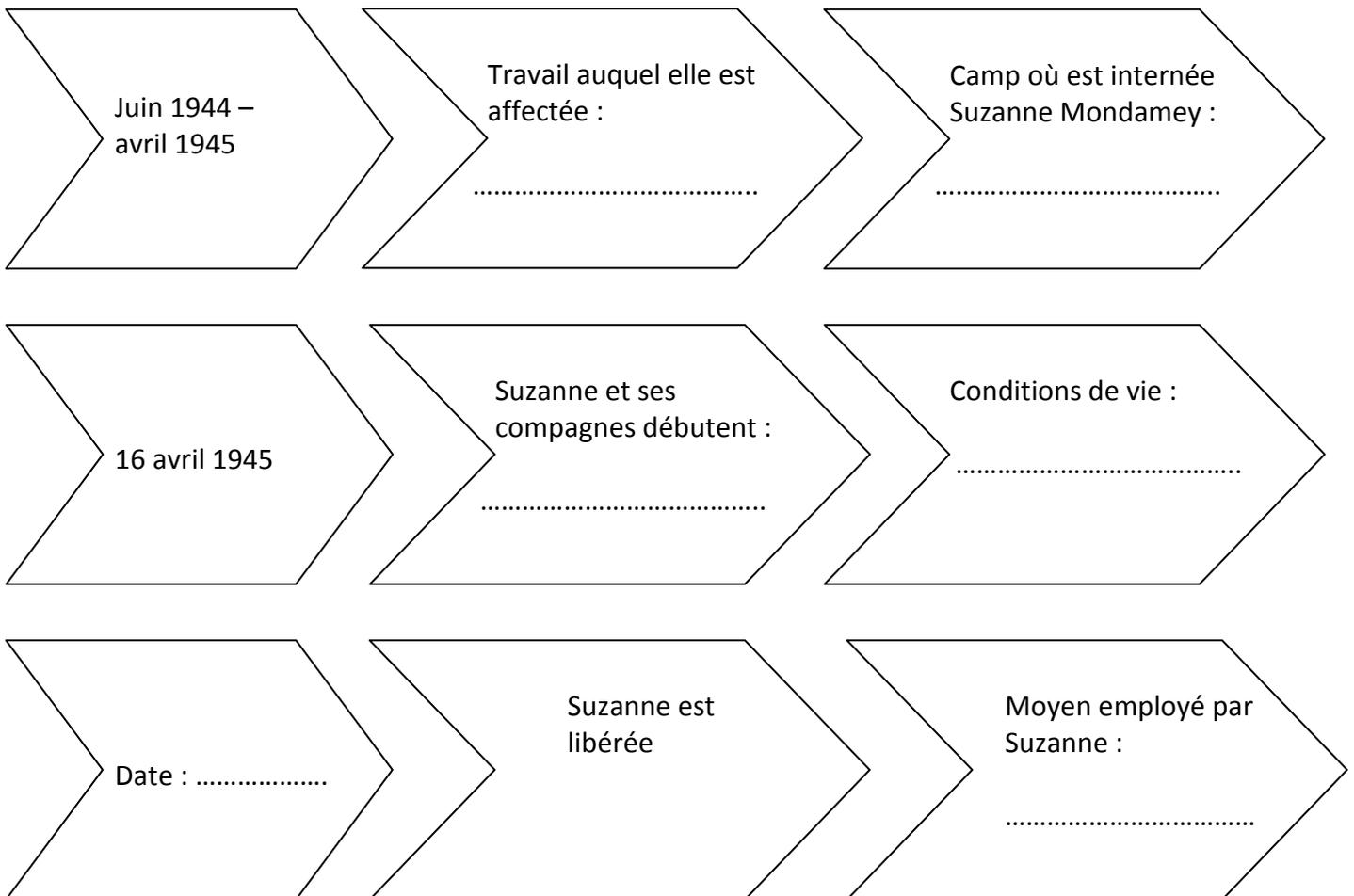
Je comprends et j'explique comment Suzanne Mondamey a retrouvé la liberté (documents 1, 2 et 4).

5. Qu'arrive-t-il à Suzanne à partir du 21 avril 1945 ? Dans quelles conditions se déroule cet épisode et combien de temps dure-t-il ?

6. Quand et comment Suzanne retrouve-t-elle la liberté ?

7. Comment peut-on expliquer la tenue portée par Suzanne et ses compagnes ? Devant quel bâtiment posent-elles ?

8. Complète le schéma logique qui récapitule les étapes de la libération de Suzanne Mondamey.



Fiche 2

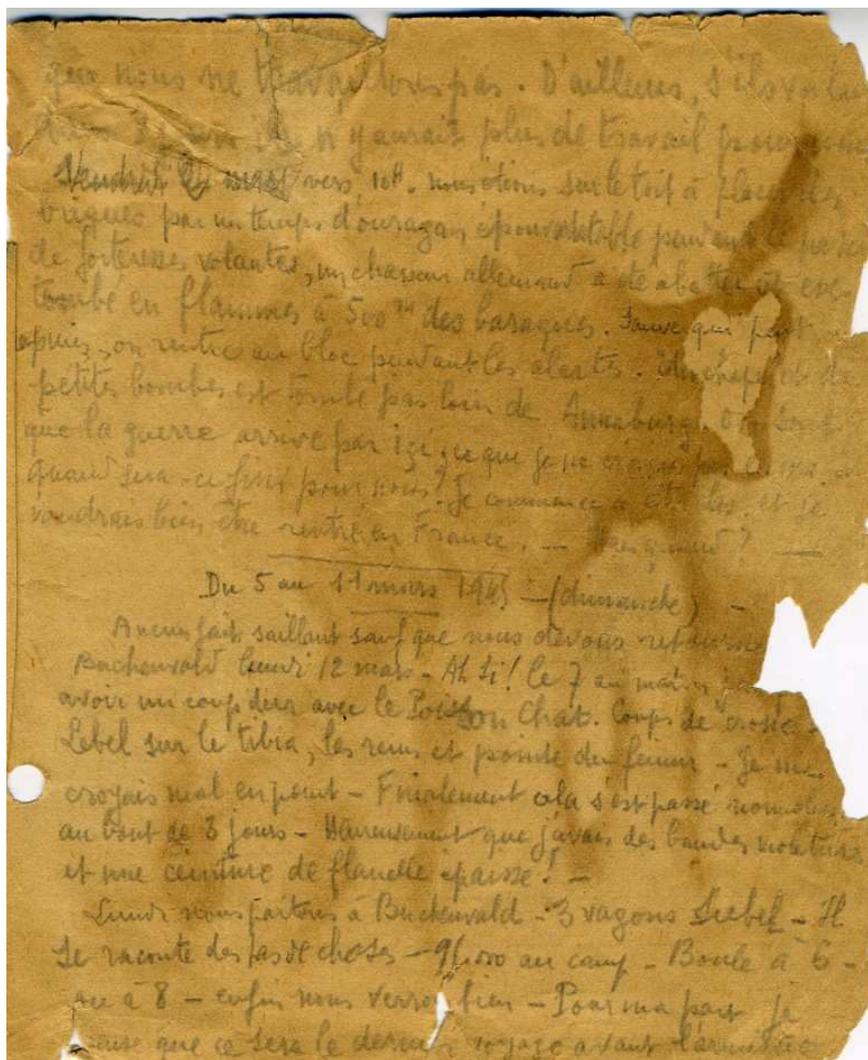
Comprendre les conditions de la libération des camps nazis
à travers le parcours de Jean Sautereau

Objectifs : mettre en relation différents documents évoquant la libération du camp de Buchenwald

Mots-clés : évacuation, état sanitaire des déportés, marche de la mort

Document 1 Fonds Sautereau, collection CHRD

Une des dernières pages du journal de Jean Sautereau rédigé en déportation.

**Document 2**

Fiche biographique
Jean Henri Sautereau

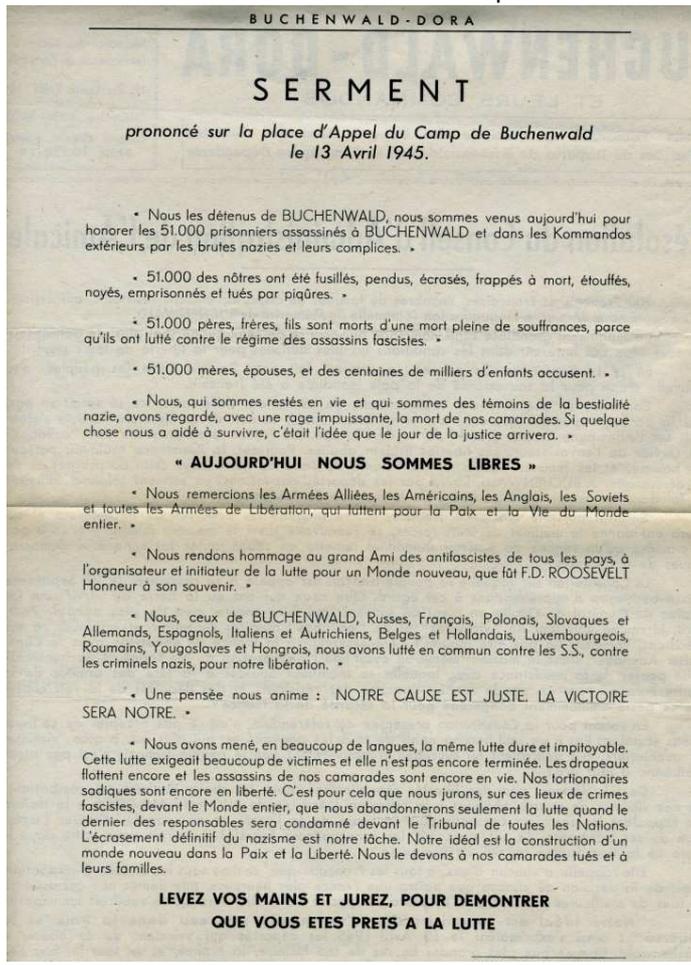
Combattant de la Grande Guerre, Jean Henri Sautereau rejoint en novembre 1941 le mouvement *du Coq enchaîné*. Il s'occupe principalement de la diffusion des tracts et journaux clandestins, du transport et du stockage des armes et du matériel parachuté. En 1943, il organise le maquis de la vallée de l'Arve en Haute-Savoie. Arrêté le 3 novembre 1943 par la Gestapo qui découvre des armes et des explosifs, Jean Henri Sautereau est interné à Montluc, puis transféré à Compiègne le 3 novembre 1943. Il est déporté le 20 janvier 1944 à Buchenwald sous le matricule 41 519 et rejoint le bloc 57. Il travaille au Kommando¹ Halberstadt-Langenstein. Évacué de Buchenwald le 19 avril 1945, il arrive le 24 à Paris où il est hospitalisé à l'hôpital Bichat. Son retour à Lyon a lieu le 19 mai 1945. Jean Henri Sautereau revient à la vie civile très affaibli et physiquement diminué. Il décède le 20 janvier 1948 des suites de sa déportation.

¹ Camp secondaire de travail dépendant d'un camp de concentration principal.

Document 3 Fonds FNDIRP du Rhône, collection CHRD

Le serment de Buchenwald.

Le 19 avril 1945, une semaine après la libération du camp, les 21 000 rescapés de Buchenwald se réunissent sur la place d'appel du camp et prononcent ce serment en mémoire de leurs camarades mort en déportation.



Document 4 Photo Roger-Viollet

Survivants du camp de Buchenwald, avril 1945.



Questions

Je comprends le statut des documents proposés et mobilise les repères temporels que je maîtrise.

1. Présente chaque document en insistant sur leur date.
2. Pourquoi le document 1 est-il particulièrement rare ? Comment s'explique son état de conservation ?

Je découvre le parcours de Jean Sautereau (Documents 1 et 2).

3. Par qui et pourquoi Jean Sautereau est-il arrêté ?
4. Dans quel camp est-il déporté et à quelle tâche est-il affecté ?
5. Lis attentivement le début du document 1. Relève les éléments qui démontrent les difficultés de la vie quotidienne des déportés au début 1945 alors que leur libération approche.

Je comprends et explique dans quelles conditions la déportation de Jean Sautereau a pris fin (Document 1 et 4).

6. Lis avec attention la dernière partie du document 1 qui décrit les conditions de vie de Jean Sautereau et de ses compagnons à la fin de sa déportation. Rédige un petit paragraphe s'appuyant sur les questions suivantes : entre quelles dates retrace-t-il alors son parcours ?, dans quel état de santé est-il ?, quel ordre a été donné aux déportés ?, comment se prépare-t-il à affronter cet évènement ?

Fiche 3

Comprendre les conditions de la libération des camps nazis
à travers le parcours de Suzanne Petit.

Objectif : réaliser une fiche biographique centrée sur la libération d'une déportée

Mots clés : Kommandos, travail, évacuation, marche de la mort

Parcours à mettre en relation avec celui de Suzanne Mondamey

Arrivée Lyon le 10 décembre 1943 -
 Départ de Lyon pour Romaintille le 1^{er} mai 1944
 Départ de Romaintille pour Allemagne le 13 Mai 1944
 Arrivée Rautensbruck le 18 Mai 1944
 Départ Rautensbruck le 16 Juin 1944
 Arrivée Zwodau le 18 Juin 1944
 Embarquée Betrieb I le 20 Juin
 Débarquée le 28 Février 1945
 Embarquée Waskuche le 14 Mars -
 Départ d'annulation le 22 Avril - et retour à Zwodau
 le 24 Avril

Document 1 Fonds Horner, collection CHRD

Une des dernières pages du carnet de recettes de Suzanne Petit sur lesquelles elle retrace les différentes étapes de sa déportation.

Le 25 Avril les Françaises sont réunies au Bloc B
 le 30 Avril reprise travail à la Waskuche
 le 6 Mai libération des Allemandes
 6 Mai Signature Armistice
 7 Mai Midi ¼ Arrivée des Américains
 8 Mai Départ Armistice
 12 Mai Départ de Zwodau
 13 Mai Arrivée et départ de Wissburg
 17 Mai Passage de la frontière
 18 Mai Arrivée à Mézières Charleville
 Départ à 11h30 du centre
 19 Mai Arrivée à Paris à 7h
 Départ de Paris à 20h10
 20 Mai Arrivée Gare Perrache à 7h

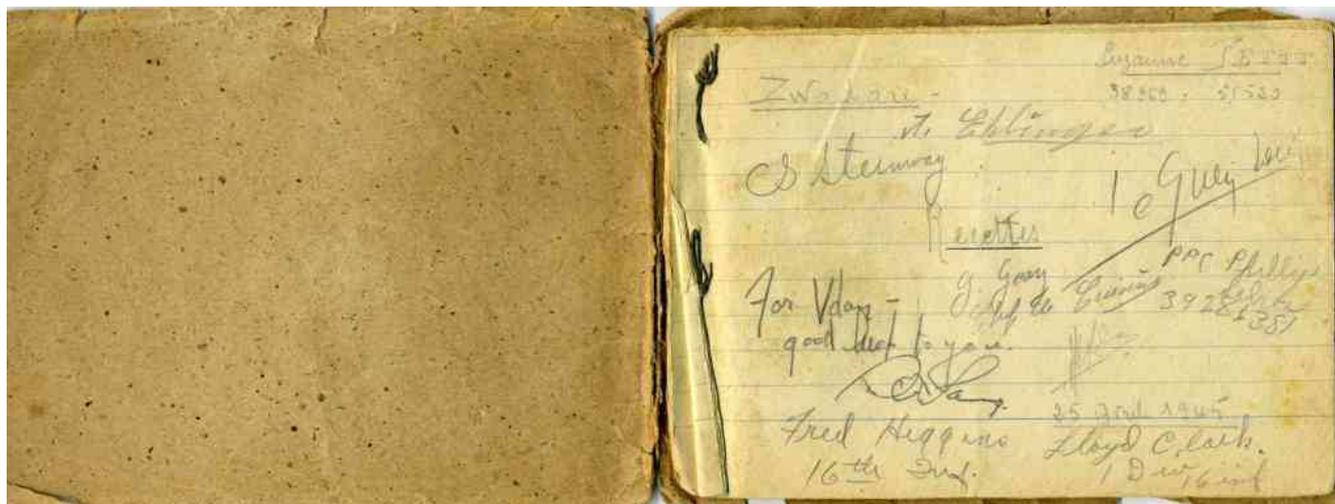
Document 2 Fonds Horner, collection CHRD

Avant-dernière page du carnet de recettes de Suzanne Petit.

Transcription : « Le 25 avril les Françaises sont réunies au bloc B, 30 avril reprise travail, le 6 mai libération des Allemandes, le 6 mai armistice [note : phrase rayée], le 7 mai midi ¼ arrivée des Américains, le 12 mai départ de Zwodau, le 13 mai arrivée et départ de Wissburg, le 17 mai passage de la frontière, 18 mai arrivée à Mézières Charleville, départ à 11h30 du centre, 19 mai arrivée à Paris à 7h, départ à 20h10, arrivée le 20 mai à Perrache à 7h10. »

Document 3 Fonds Horner, collection CHRD

Première page du carnet de recettes de Suzanne Petit où figurent les signatures des libérateurs américains.



Document 4

Fiche biographique
Suzanne Petit (1922-2003)

Suzanne Petit est employée aux chèques postaux. Elle entre en résistance et devient agent du réseau « Brutus » : durant son travail, elle tape à la machine des messages destinés à Londres. Arrêtée le 10 décembre 1943 par la Gestapo pour avoir refusé de donner des renseignements sur son père, elle est internée à la prison Montluc et interrogée au siège de la Gestapo à Lyon. Conduite le 13 mai 1944 au fort de Romainville, elle est déportée à Ravensbrück le 18 mai 1944 puis à Zwodau. Elle est libérée par les Américains le 7 mai 1945.

Consigne

Prends connaissance une première fois des documents et de la fiche et fais-en une nouvelle lecture en soulignant les éléments qui te permettront de compléter la fiche ci-dessous.

| | | | |
|-------------|---|----------------------|--------------|
| Identité | Nom : | | |
| | Prénom : | | |
| | Dates de naissance et de décès : | | |
| | Profession : | | |
| Arrestation | Fonction dans la Résistance : | | |
| | Date et organisation qui l'arrête : | | |
| | Camp de concentration et date d'arrivée : | | |
| | Camp secondaire et date d'arrivée : | | |
| | Différents lieux de travail jusqu'en avril 1945 : | | |
| | Date de l'évacuation par les Allemands : | | |
| | Date du retour dans le camp : | | |
| Libération | Catégorie de détenus libérés en premier : | | |
| | Origine des libérateurs et date : | | |
| | Départ du camp : | | |
| Les sources | J'identifie et comprends l'importance des sources de cette fiche biographique | | |
| | Les documents | Nature des documents | Leur intérêt |
| | Doc.1, 2 et 3 | | |
| | Doc.4 | | |

Fiche 4

Les conditions et les étapes de la libération des camps nazis
à travers le parcours de Claude Bloch à Auschwitz

Objectifs : rédiger une réponse longue et organisée pour restituer la libération d'un déporté dans un centre de mise à mort

Mots-clés : découverte des centres de mise à mort, spécificité, statut des images, biographie

Document 1 Photo Mémorial de la Shoah

Déportés lors de la libération du camp d'Auschwitz. Certaines de ces photos ont été prises plusieurs jours après la libération du camp par l'armée soviétique.



Extrait du témoignage de Claude Bloch

Claude Bloch est né le 1^{er} novembre 1928 à Lyon dans une famille juive. Il est arrêté le 29 juin 1944 par Paul Touvier dans la banlieue lyonnaise avec sa mère et son grand-père. Interné à la prison Montluc, il est envoyé à Drancy le 20 juillet 1944. Il est déporté le 31 juillet 1944 pour Auschwitz par le convoi n° 77 (dernier convoi parti pour Auschwitz de la gare de Bobigny), sous le matricule B 3 692. Transféré au camp de Stutthof début janvier 1945, il échappe aux marches de la mort.

« Au mois de mars, je suis retourné dans ce camp de travail, au Stutthof¹. Fin avril, de nouveau formation d'un convoi et direction le port de Dantzig. Il y avait là des bateaux, à fond plat et ils nous ont fait embarquer là dedans par une échelle à fond de cale... Ils nous ont donc mis dans ce bateau qui a commencé à quitter le port et les SS se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas de place pour eux. On était trop nombreux donc ceux qui étaient restés les plus proches de la trappe, ils les ont remonté et balancés dans la Baltique [...] On a fait un voyage effroyable de 4-5 jours... Nous sommes arrivés en rade de Felburg. Ils nous ont fait descendre de ce bateau et nous ont fait monter sur un cargo qui était, on l'a appris par la suite, miné. Et heureusement cela se passait le 5-6 mai mais on ne savait pas quel jour on était. Ils nous ont fait monter sur ce cargo les SS avec nous. Pendant deux jours ils étaient là. Puis un bateau nous a accostés... C'était la Croix-Rouge française qui avait pu nous faire passer des colis. Ces colis nous ont été distribués, mais il a fallu que l'on se défende contre des détenus d'autres nationalités qui bien sûr en voulaient une part. Nous on avait tellement faim qu'on ne voulait pas en donner. Il faut reconnaître que là la solidarité n'était pas immense mais on se tenait entre Français, entre nationalités. Et puis le lendemain, les SS étaient toujours là mais ils n'avaient pas leur ceinturon et plus leur révolver et étaient désarmés. On s'est dit : « tiens il se passe quelque chose ». On était trop faibles pour faire quoi que ce soit contre eux. Donc, on a fait que constater. Et le surlendemain, plus de SS. On était seuls. Plus de SS. Et au bout d'un moment, des bateaux sont arrivés portant pavillon de la Croix-Rouge. Il s'avérait que c'était la Croix-Rouge suédoise et ils nous ont embarqués en Suède. Arrivés en Suède à Malmö, il y avait des ambulances et un train qui nous attendaient sur le port. Les moins valides ont été amenés en ambulance et moi j'ai été désigné pour être dans le train. Mais avant, ils nous ont amené à un endroit où ils nous ont fait entièrement déshabiller. Ils nous ont redonné des vêtements. Ils nous ont passé dans une étuve. Ils ont brûlé nos vestes, nos pantalons rayés car on était couverts de vermine. J'ai échappé au typhus. J'ai échappé à beaucoup de choses. J'ai eu la dysenterie mais je m'en suis sorti. Les gens me demandent comment je m'en suis sorti. Je n'en sais rien. Un peu de débrouillardise pour trouver un peu de nourriture, rutabagas qui traînaient par là. Il faut croire que mon heure n'était pas arrivée. Je ne suis pas arrivé à monter dans le train normalement [...] j'ai commencé à monter les marches à genoux. C'est un infirmier qui m'a récupéré et qui est venu vers la porte du wagon et qui m'a monté...Et on m'a embarqué dans un hôpital de campagne. Dans une école de campagne, les Suédois avaient installé un hôpital. J'ai eu des piqûres de camphre pendant une huitaine de jours et au bout de huit jours, le médecin qui parlait bien français m'a dit « Quand tu es arrivé je t'aurais pas donné 24 heures ! ». Donc, c'était temps que ça se termine ! Et le plus fort, c'est que je ne m'en rendais pas compte. On ne se rend pas compte dans ces cas-là que l'on part doucement...».

¹ Construit dans la lointaine Prusse-Orientale, le KZ de Stutthof est à peu près inconnu en France. Destiné aux déportés polonais, il a pourtant reçu quelques Français la dernière année. Plus des deux tiers des détenus de ce camps ont été assassinés.

Questions

Je comprends qui est Claude Bloch (Document 2).

1. À l'aide de l'introduction au document 2, rédige une phrase pour présenter Claude Bloch.

Je situe Auschwitz, camp où a été déporté Claude Bloch (document 1 et recherche).

2. Effectue une recherche sur Auschwitz (site du Mémorial de la Shoah :

http://1942.memorialdelashoah.org/histoire_auschwitz.htm) et répond aux questions suivantes :

Où se situe ce camp ? De quel type de « camp » ou « centre » s'agit-il ?

Je reconstitue la libération de Claude Bloch (Document 1).

3. Quelles sont les étapes de la libération de Claude Bloch entre mars et mai 1945 ?

Consigne : rédige une réponse longue. (Aide : après avoir lu une première fois le document 2, relis-le et souligne les éléments qui te permettent de répondre).

Je détermine quel était l'état sanitaire des survivants d'Auschwitz (Doc.1, Doc.2).

4. Quelle est la source du document 2 ?

5. Quels éléments permettent de comprendre à quel point les survivants sont affaiblis ?

Fiche 5

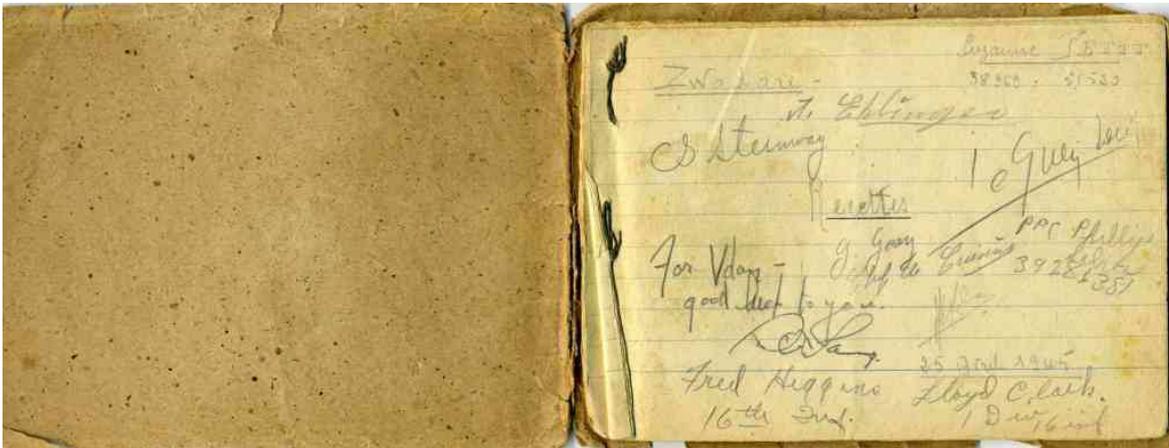
La prise en charge des déportés par les libérateurs

Objectifs : lire une carte de l'avancée des troupes alliées récapitulant les étapes de la libération des camps et en comprendre la chronologie. Décrire des images.

Parcours à mettre en relation avec la fiche 9 du thème 3.

Document 1 Fonds Horner, collection CHRD

Première page du carnet de recettes de Suzanne Petit où figurent les signatures des libérateurs américains.

**Document 2** Photo FNDIRP

Déportés lors de la libération du camp d'Auschwitz. Certaines de ces photos ont été prises plusieurs jours après la libération du camp par l'armée soviétique.

**Document 3** Photo DITE-USIS

Infirmière de la Croix Rouge, lieu non identifié.



Document 4 Photo FNDIRP

Maintien en quarantaine de déportés en raison des risques de propagation des maladies (notamment du typhus).



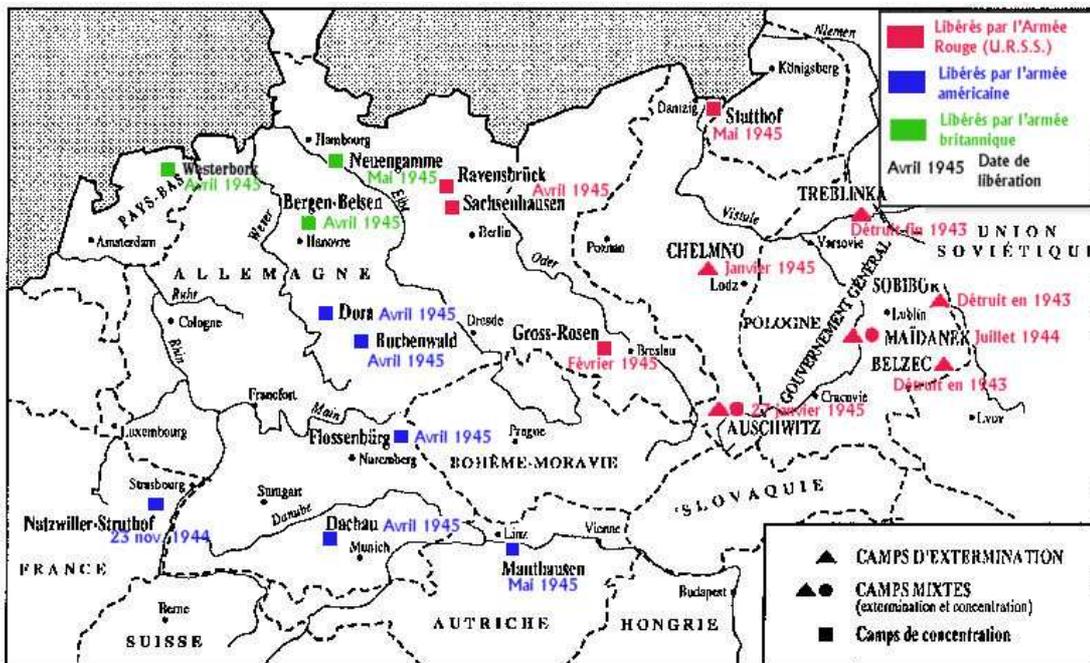
Document 5 Photo DITE-USIS

Le 29 avril 1945, libération du camp de Dachau par les Américains.



Document 6 Source : mémoire juive et éducation : http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/liberation_camps.htm

Carte de la chronologie de la libération des camps par les alliés



Questions

1. En t'aidant de l'ensemble des documents, identifie les différents camps présentés et relève leur date de libération par les troupes alliées.
Recherche et explique pourquoi il existe une telle différence entre la situation à l'est et l'ouest ?
2. D'après les documents 1, 2, 3 et 4, décris la situation psychologique et physique des déportés à l'arrivée des libérateurs.

3. À partir du document 3, quelle organisation internationale suit les armées alliées ? Quel est son rôle ? En quoi est-ce essentiel pour les déportés ? Pourquoi cette organisation dispose d'une grande latitude d'action ?

4. En t'appuyant sur le document 5, décris la photo.

Qui sont les hommes de dos au premier plan (observe bien leur tenue) ?

Qui sont les hommes regroupés en colonne, bras en l'air au second plan ?

En quoi cette photo montre-t-elle une première victoire du droit sur la barbarie nazie ?

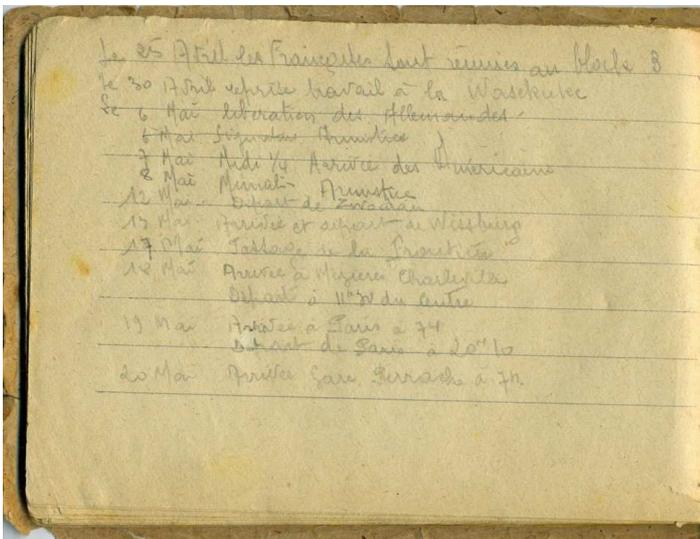
5. Pour conclure, montre en quoi l'action des libérateurs a été au-delà que le fait de rendre la liberté aux déportés.

Fiche 6

Comprendre le parcours du retour
des déportés et leur prise en charge

Objectifs : raconter le retour des déportés en mettant en relation différents documents.

Mots-clés : évacuation, rapatriement, prise en charge ministérielle.



Document 1 Fonds Horner, collection CHRD

Dernière page du carnet de recettes : inscription de la main de Mme Suzanne Petit sur les différentes étapes de son retour de déportation.

Transcription : « Le 25 avril les Françaises sont réunies au bloc B, 30 avril reprise travail, le 6 mai libération des Allemandes, le 6 mai armistice [note : phrase rayée], le 7 mai midi ¼ arrivée des Américains, le 12 mai départ de Zwodau, le 13 mai arrivée et départ de Wissburg, le 17 mai passage de la frontière, 18 mai arrivée à Mézières Charleville, départ à 11h30 du centre, 19 mai arrivée à Paris à 7h, départ à 20h10, arrivée le 20 mai à Perrache à 7h10. »

Ministère des Anciens Combattants
Ministère des Epaves Navales
Déportés et Réfugiés
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DU RHÔNE
SECTION DES FICHIERS

République Française
Modèle A

CERTIFICAT n° 69-3566

Le Chef du Service des Fichiers des (1) Républicains
Politiques certifie d'après des documents
que possède aux services que M^{me} Henri SAUTEREAU Henri
né le 5 août 1897 à St Ygny de Pers (Rhône)
a été (charité de 3 novembre 1943 à Lyon,
interné à Murviel & Compiègne, déporté à
Buchenwald - Rapatrié le 26 avril 1945.

Le présent certificat a été délivré pour valoir ce
que de droit.

C.R. n° 0.117.278
Déporté politique

Le Directeur Départemental
du Rhône
P.O. Le Chef du Service des Fichiers

NON A AFFRIMER
de l'intéressé
M. Sautereau
27 av. J. Jaurès
Lyon

LYON, le 29 SEP 1948

(1) *Déporté et Interné Politique* ou *Prisonnier de Guerre* ou *ouvriers Déportés*
(2) *Monsieur* ou *Madame* ou *Mademoiselle*
(3) *Déporté* ou *Prisonnier de Guerre* ou *Interné*

A conserver par le titulaire qui en produira des
copies certifiées conformes.

Document 2 Fonds Sautereau, collection CHRD

Certificat de rapatriement d'Henri Sautereau.

Questions

Questions :

Préparer la rédaction du récit historique en répondant à des questions préliminaires.

1. En t'appuyant sur le document 1, montre en lisant toutes les étapes de la libération de Suzanne Petit que ses notes sont importantes pour la connaissance historique du retour de déportation ?

En quoi cette chronologie si précise témoigne-t-elle également de son impatience à mettre un terme à son calvaire ?

2. Analyse le document 3. La carte de rapatrié de Jacques Micolo comprend de nombreuses informations. Relève la date de naissance de Jacques Micolo et la date de son arrivée en Allemagne.

D'après la case « le rapatrié a déposé », quel objet avait-il avec lui à son arrivée ?

Quelle somme d'argent a-t-il reçu au retour ?

Tente d'identifier les différents tampons apposés sur cette carte : combien en relèves-tu ? Que signifie le tampon « Lutetia » ?

Pourquoi peut-on dire que cette carte est synonyme pour le déporté de « retour à la vie » ?

3. D'après les documents 2 et 3, qui prend en charge le retour des prisonniers déportés et réfugiés ? Que nous apprend le document 2 ? Pourquoi est-il nécessaire que les déportés soient suivis à leur retour ? (mettre en relation avec le témoignage de Claude Bloch et la biographie de Jacques Micolo)

4. À partir de tous les documents et des récits de Claude Bloch ou de Jacques Micolo, rédige un récit historique comme si tu étais un correspondant de presse et que tu racontais le voyage de retour des déportés, en insistant sur le caractère éprouvant de cette dernière étape pour le déporté et la portée symbolique de ce retour à la liberté.

Biographie

Jacques Micolo (1927-2000)

Jacques Micolo est né le 13 octobre 1927 dans une famille de huit enfants, il réside près de Lyon. En 1944, après avoir terminé ses études, il travaille à la poste comme télégraphiste puis dans une bijouterie. Deux de ses frères partent travailler en Allemagne. Il n'a alors aucune activité de résistance, rien que des sympathies. En représailles à un attentat commis le 7 mars 1944, les Allemands organisent une rafle au cours de laquelle Jacques Micolo est arrêté. Transféré au siège de la Gestapo puis à la prison de Montluc, il subit de violents interrogatoires. Le 15 avril 1944, il est transféré à Compiègne puis reste trois semaines au camp de Royallieu. Il est ensuite déporté à Buchenwald où après une quarantaine, il est envoyé à Dora, puis à Hartzungen où il travaille à la construction d'un tunnel. Après son transfert à Ellrich, il tombe d'épuisement et est envoyé au revier (infirmerie) en février 1945. Il est libéré par les Soviétiques et conduit le 23 avril au camp d'Oranienburg. Atteint d'une pleurésie, il est rapatrié par camion militaire via Berlin, la Belgique et arrive à l'hôtel Lutetia, le 24 mai 1945. Le 27 mai, il arrive à Lyon où il est hospitalisé. Il ne reprend sa vie professionnelle qu'à la fin de l'année 1946.

Fiche 7

Le rapatriement et l'accueil des déportés à Paris et à Lyon

Objectif : compléter un tableau synoptique répondant à une consigne et récapitulant les conditions de rapatriement et d'accueil des déportés à Paris et à Lyon.

Parcours à mettre en relation avec ceux de Suzanne Mondamey, Suzanne Petit, Claude Bloch et Jean Sautereau.

Mots clés : rapatriement, accueil, soins, statut réinsertion des déportés

Document 1 Photo AFP

En route pour le Lutétia, le retour des déportés à Paris. Certains déportés lyonnais sont passés par Paris avant leur retour à Lyon.



Une du journal *Résistance* daté du 4 juillet 1945



Le centre d'accueil du ministère des prisonniers, déportés et réfugiés à Lyon, cours de Verdun à côté de la gare de Perrache en 1945. Il s'agit d'un édifice provisoire.



Extrait du témoignage de Claude Bloch

« Donc, on a passé deux mois en Suède. On a été bien soignés. Ensuite, on a été amenés dans un hôtel de montagne. Et le 14 juillet, on a réembarqué à bord d'un paquebot de ligne à Göteborg, en faisant le tour des îles britanniques, puisque le Pas-de-Calais était miné. On a débarqué à Cherbourg le 20 juillet. Et après les contrôles d'usage, on nous a ramenés à Paris. À Paris j'ai retrouvé la sœur de mon grand-père qui m'a récupéré et au bout de deux-trois jours, on a pris le train pour Lyon... En Suède, on [avait] pu envoyer un télégramme à ma grand-mère, c'était la seule famille qui me restait, que j'ai gardée encore 4 ans... Ce retour a été très dur. Quand on est rentrés, on a été reçus dans des baraques qui avaient été montées spécialement, vus rapidement par un docteur... Ensuite on a été mis dans des autobus qui nous ont ramenés devant notre domicile. L'autobus s'est arrêté devant chez moi, rue Franklin. Le commerçant en bas m'a monté ma valise... J'ai retrouvé ma grand-mère, qui étant cardiaque, était en très mauvais état. Pendant les 4 ans où elle a encore vécu ; je ne l'avais pratiquement pas à la maison. J'avais repris mes études à La Martinière. J'ai été envoyé dans un hôtel à Divonne, où on est restés un mois avec ma grand-mère. Ensuite, en septembre-octobre, j'ai repris mes études à la Martinière [...]. Ma grand-mère est décédée en septembre 1949 ».

Cette affiche rare est diffusée au sortir de la guerre. Les prisonniers et déportés, victimes de la barbarie nazie, sont solennellement interpellés comme témoins privilégiés pour parler et pointer du doigt les actes de leurs bourreaux. Le message insiste sur le «devoir» de délation des criminels de guerre, au nom d'une justice souveraine.



Consigne

Après avoir lu et observé les documents au moins deux fois, présente-les en insistant sur l'intérêt des sources. Puis, complète le tableau suivant pour comprendre dans quelles conditions les déportés ont été rapatriés à Paris et à Lyon.

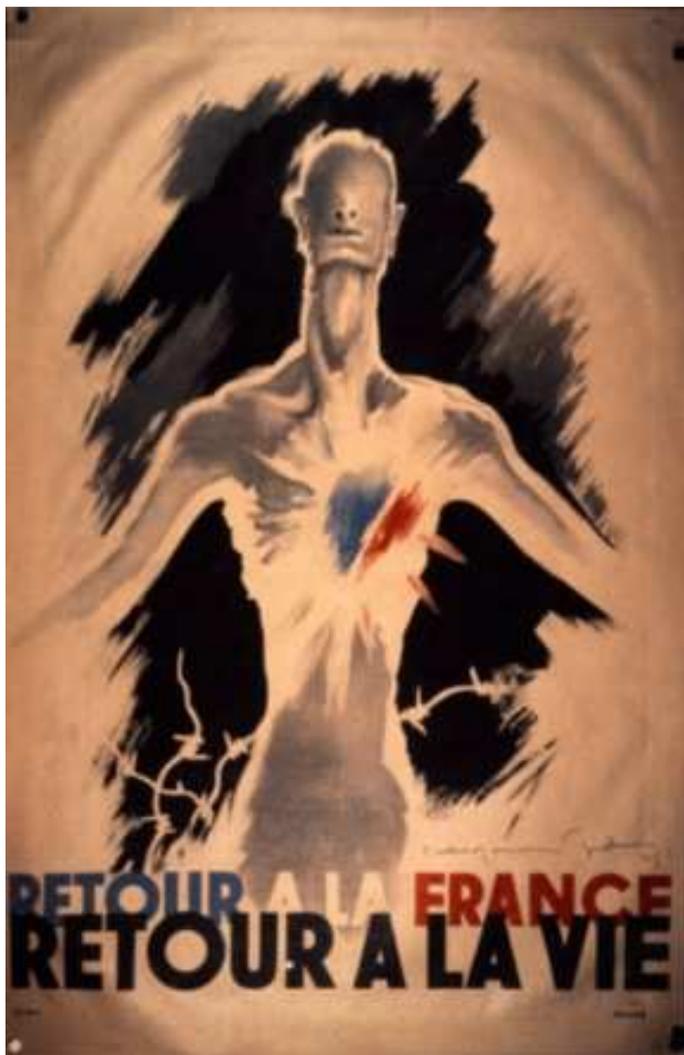
| | | |
|--|--|--|
| Le contexte du retour et de l'accueil des déportés. | Date du retour des déportés : | |
| | Les lieux d'accueil (préciser l'aménagement des lieux et leur dénomination) - à Paris : - à Lyon : | |
| Les catégories de déportés et le public venu les accueillir. | Décrire l'attitude des déportés et montrer quelles différentes catégories sont accueillies. | |
| | Identifier les autres personnes présentes et montrer comment elles réagissent : - à Paris : - à Lyon : | |
| Les conséquences et le sens de cet accueil. | Rédiger un petit paragraphe expliquant ce que signifie pour l'opinion publique l'accueil des déportés. | |
| | Quelles craintes sont suscitées par le retour des déportés en grand nombre ? (document 4) | |

Fiche 8

Le rapatriement et l'accueil des déportés

Objectif : étudier une affiche évoquant le retour des déportés en France dans un cadre de l'histoire des Arts.

Affiche de Raymond Gid, 1945
Collection BDIC



Questions

J'identifie le document dans son contexte.

1. Quelle est la nature du document ?
2. De quand date-t-il et quel est le contexte en France à cette époque ?

Je décris le document.

3. Quel est le slogan de l'affiche ?
4. Quel personnage apparaît au centre du document ? Quel élément de son corps est mis en avant ?
5. Quel élément distingue-t-on à l'arrière-plan évoquant le système concentrationnaire ?
6. Quelles couleurs dominent sur le document ?

Je donne du sens au document pour comprendre le retour des déportés en France.

7. Que signifie le slogan ?
8. En quoi la représentation du personnage correspond-t-elle au slogan ?
9. À qui est destinée cette affiche et pour quelle raison a-t-elle été éditée ?

Fiche 9

Témoigner pour comprendre et ne pas oublier

Objectif : comprendre l'importance de témoigner des crimes nazis et le rôle de la justice.

Parcours à mettre en relation avec ceux de Claude Bloch et la fiche 6.

Mots-clés : histoire et mémoire de la Seconde Guerre mondiale, crime de guerre et crime contre l'humanité.

Document 1 Photo Services américains d'information

La découverte des chambres à gaz, Dachau, mai 1945

On peut voir sur cette photographie des officiers américains et des représentants du Congrès américain (l'équivalent du Parlement français).



Document 2 Photo Charles Bobenrieth, collection Nouvelet-Dugelay

Photo prise à Lyon, rue de la République, lors de l'exposition *Les atrocités allemandes*, fin 1945.

Document 3 Fonds Mathel-Tharin, collection CHRD

Page du n° spécial *Le magazine de France* intitulé *Crimes nazis* d'après l'exposition *Crimes hitlériens*, été 1945.



Document 5

Le 10 juin 1945 un document vidéo sur la découverte des camps est diffusé. On peut aujourd'hui visionner ce film sur le site de l'INA (<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04594/la-decouverte>).

« Les généraux alliés, même après cinq années de combats acharnés sont profondément bouleversés par la découverte des camps de concentration. Eisenhower affirme à cet égard qu'il n'a "jamais de [sa] vie éprouvé un choc aussi profond". Dès lors, en prévision des jugements des criminels de guerre nazis, dont le principe a été retenu dès la conférence interalliée de Téhéran en décembre 1943, les reporters de guerre sont chargés de recueillir le maximum de preuves et filment minutieusement les installations des camps, les rescapés et les charniers.

Ainsi, si l'existence des camps de concentration et de d'extermination était connue par les Alliés pendant la guerre, ce n'est qu'avec leur découverte au cours du premier semestre 1945 que ceux-ci réalisent l'ampleur des crimes commis par les nazis. »

Document 4 Collection G. Cornu

Extrait du catalogue l'exposition *Crimes hitlériens*, rédigé par Jacques Billiet, directeur des services des crimes de guerre et commissaire de l'exposition.

L'EXPOSITION

DEPUIS quatre ans et d'une façon beaucoup plus précise et brutale depuis quelques semaines, le monde se trouve devant un problème sanglant, devant un cas de conscience de l'humanité : ce que l'on a appelé les crimes de guerre.

L'importance qui est donnée à ce que représentent ces mots, les résonances qu'ils éveillent chez certains d'entre nous sont beaucoup plus qu'une simple émotion. Il ne s'agit pas, en effet, d'un phénomène accidentel, il s'agit d'un danger mortel qui a menacé le monde et qui peut, si l'on n'y prend garde, le menacer à nouveau.

Comment, par conséquent, concevoir une exposition sur un pareil sujet ?

Fallait-il se contenter d'étaler sur des murs des documents d'horreur et des bilans chiffrés en vies humaines ? Ou n'était-il pas préférable, au contraire, de tenter de remonter des effets aux causes, et, en montrant ce qui s'était passé, et comment cela s'était passé, essayer de montrer pourquoi et par quels moyens nous avons connu ce malheur et cette honte.

L'opinion des compétences internationales est de juger « juridiquement » le crime de guerre, de le considérer comme un crime de droit commun et de le sanctionner par l'application du code pénal du pays intéressé.

Nous ne pouvions donc avoir le meilleur point de départ que le principe des règles et coutumes de la guerre et les divers conventions internationales qui les régissent.

* * *

Les déportés rentrent. Nous ne possédons pas encore tous les éléments sur ce que fut leur calvaire ; en France même, on découvre chaque jour de nouveaux charniers. Mon souhait le plus fervent serait que cet ensemble, dont le déroulement a été conçu aussi rationnel que possible, puisse, complété par des apports nouveaux, devenir sous une forme permanente un véritable musée de l'antifascisme.

Ce n'est qu'à ce moment-là que la phrase — « n'oublions jamais », — que l'on prononce chaque fois qu'il est question de crimes de guerre, prendra son véritable sens.

Jacques BILLIET,

Directeur des Services
de l'Information des Crimes de guerre,
Commissaire général de l'Exposition.

Questions

1. Identifier tous les documents.

Montre la diversité des supports devant servir à témoigner de l'indicible et explique pourquoi une telle diversité fut jugée nécessaire.

2. Prélever des informations.

a) D'après les documents 1 et 5, pourquoi dès la découverte des camps des représentants du Congrès américain ont-ils fait le voyage ? Quelles réactions ont-ils exprimé lors de ces découvertes ?

b) Décris les images des documents 2 et 3. Quel rôle ces photographies si difficiles à regarder doivent-elles avoir sur la population française ?

c) Sur le document 4, relève ce qui concerne la connaissance de l'existence des camps nazis. Quel constat peux-tu faire sur ces informations ?

3. Analyser et donner du sens à ces documents.

a) A l'été 1945, la différence entre camp de concentration et centre de mise à mort est-elle claire ? Pourquoi ?

b) Du point de vue de la mémoire, explique en quoi ces documents vont-ils créer une confusion entre les déportés politiques et les déportés raciaux.

4. La portée des documents.

a) D'après le document 4, quel est l'objectif de ces témoignages ?
Montre que le chef d'inculpation « crime de guerre » n'est pas adapté pour définir les crimes nazis.

b) Quelle nouvelle notion utilisée au procès de Nuremberg vient compléter celle de crime de guerre ? Explique ce que ce procès va apporter à l'histoire et à la mémoire de la libération des camps.

Fiche 10

L'émergence d'une mémoire spécifique

Objectif : réaliser une analyse critique de document en Histoire.

Parcours à mettre en relation avec ceux de Suzanne Mondamey, Jean Sautereau et Claude Bloch.

Mots-clés : histoire et mémoire de la Seconde Guerre mondiale, association et organisations mémorielles.

Document 1 Photo FNDIRP

Manifestation du 1^{er} mai 1945, à Paris.



Document 2 Photo FNDIRP

Manifestation du 1^{er} mai 1945 à Paris.



Document 3 Fonds Mondamey, collection CHRD

Carte de membre de l'Association Flossenbürg et Kommandos de Suzanne Mondamey. Suzanne Mondamey est restée membre actif de cette association jusqu'à son décès en 2009.



Document 5 Collection CHRD

Extrait du témoignage de Claude Bloch

« Je n'ai pas parlé de ma déportation. Les gens ne posaient pas de questions et on n'en a pas parlé. J'ai amené un de mes fils et mes petits enfants, ici au musée de la résistance... C'est la première fois que je leur en parlais directement. Ils savaient mais n'osaient pas me poser de questions [...] J'ai pris la décision à la création du musée quand la Fédération nationale des Déportés a cherché des volontaires pour servir de témoin. Je me suis porté volontaire puisque j'estime qu'il faut que les jeunes soient mis au courant de ce qui s'est passé. Cela fait partie de l'histoire. Et pas seulement de France, de l'Histoire du monde. Il est normal qu'il y ait des témoins, des gens qui l'ont vécu qui leur racontent. Et que cela ne soit pas seulement dans les livres par les historiens [...]. Et je constate, à ma grande surprise qu'ils posent beaucoup de questions ».

Document 4 Fonds Sautereau, collection CHRD

Carte d'adhérent 1946-47 de la FNDIRP de Jean Sautereau, sur laquelle est mentionnée la date de son arrestation et de sa déportation ainsi que son n° de matricule.



Consigne

Après avoir lu et observé plusieurs fois les documents, présente-les dans leur contexte et détermine de quelle manière, avec quelles difficultés et à quels moments, les anciens déportés veulent porter la mémoire de leur déportation. Ensuite, détermine quelle est la portée des documents.

(Observe bien les tenues, les mentions, slogans et les jours où se sont déroulées les cérémonies et les commémorations. Réfléchis au sens de l'engagement associatif.)

Fiche 11

Comprendre les mesures prises pour la recherche
des déportés disparus

Objectif : réaliser une
analyse critique de
document en Histoire.

Mots-clés : recherche des disparus,
associations, mémoire spécifique

Document 1

Le livre du Souvenir

L'Association des parents et amis des familles françaises israélites déportées en Allemagne (APAFFIDA) dépose ses statuts à Lyon le 26 janvier 1945. Présidée par le docteur Marcel Bernheim, elle regroupe à sa création une centaine de personnes et publie jusqu'en octobre 1945 six numéros d'un bulletin intitulé Les absents. Soutenue par les autorités religieuses et préfectorales, elle s'adjoint l'appui d'Odette Brunschwig, ancienne directrice du Lycée de jeunes filles de Lyon, révoquée par le régime de Vichy en 1940. Le recensement des familles juives déportées en Allemagne, au cœur de ses missions, doit aboutir à l'édition d'un « Livre du Souvenir », destiné à rendre un hommage aux victimes et à conserver la trace de leur martyr. Des fiches nominatives sont adressées aux familles afin qu'elles les complètent et y apposent les photos d'identité de leurs disparus. Un jeu de fiches vierges leur est fourni pour qu'elles les remettent à d'autres parents de déportés dont on est sans nouvelles.

Document 2 Fonds FNDIRP section du Rhône, collection CHRD

Lettre de la commission de recherches des déportés, FNDIRP, 5 décembre 1945.

FEDERATION DES DEPORTES ET INTERRES PATRIOTES
23, Rue Neuve - LYON

Commission des Recherches.- LYON le, 5 Decembre 1945

Cher Camarade,

Tu as eu le bonheur de revoir la FRANCE et ta famille après mille tortures endurées dans les camps de la mort. Entouré de la chaude affection deq tiens, tu reprends la santé et la joie de vivre.

Malheureusement il n'en est pas de même pour tous. La majorité de nos frères de misère ne sont pas revenus. Leurs familles éplorées, anxieuses, maintenant sans espoir du retour de ceux qui leurs sont chers veulent savoir. Tu as vu mourir beaucoup de tes camarades. Il faut de toute urgence, nous communiquer le questionnaire ci-joint rempli avec conscience.

Réfléchis mon Cher Camarade, souviens-toi et signale tout ce que tu sais, même si tu ne sais rien renvoie nous le questionnaire. Ainsi tu rempliras un devoir sacré envers ceux qui sont morts pour que vive la FRANCE.

Certain que tu comprendras le présent appel, nous t'en remercions à l'avance et sois assuré de nos sentiments fraternels.

Pour la Commission des Recherches
L. PROST

Document 5

Biographie

Hélène Berr (1921-1945)

Née le 27 mars 1921, Hélène Berr est une jeune Française juive. Elle prépare l'agrégation d'anglais, concours qu'elle ne passera jamais car les lois antijuives de Vichy le lui interdisent. Elle devient alors assistante sociale bénévole à l'Union générale des israélites de France. Au printemps 1942, elle commence à rédiger son journal, décrivant sa vie quotidienne et les épreuves qu'elle rencontre, en particulier le port de l'étoile jaune. Le 8 mars 1944, elle est arrêtée avec ses parents. Internés au camp de Drancy, ils sont tous les trois déportés vers Auschwitz par le convoi n° 70, le 27 mars 1944, jour du 23^e anniversaire d'Hélène Berr. Transférée d'Auschwitz le 31 octobre 1944, elle arrive le 3 novembre à Bergen Belsen où elle meurt du typhus, quelques jours avant la libération du camp par les Britanniques début avril 1945. Son journal est publié en France début janvier 2008.

Questions

1. Identifier les documents.

Présenter l'ensemble des documents. Montrer en quoi les documents 2, 3 et 4 sont essentiels pour les familles en attente de nouvelles des déportés. Préciser le contexte dans lequel ils sont produits ou renseignés.

2. Prélever des informations.

Relever les informations concernant les recherches qui sont contenues dans les documents 3 et 4. Quels sont leurs points communs ? Quelles sont leurs différences ?

3. Analyser et donner du sens.

Quelles personnes ont rédigé la fiche de Jean Sautereau et celle d'Hélène Berr ? Quels liens avaient-ils avec les disparus ?

Quelle remarque peux-tu faire entre ces deux fiches de recherches de déportés ? Pourquoi l'une nous semble plus chargée d'espoir que l'autre ?

Qu'est-il arrivé à ces deux déportés ?

Pourquoi leur souvenir relève-t-il de mémoires différentes ?

4. La portée des documents.

Rédige une réponse longue montrant que la fiche d'Hélène Berr s'apparente davantage à une fiche du souvenir que celle de Jean Sautereau et que le fichier APAFFIDA est un témoin précieux contre l'oubli et pour la mémoire de la Shoah.

Pour en savoir plus

Le Ministère des anciens combattants et victimes de guerre

Le département ministériel chargé des anciens combattants est une conséquence de la Première Guerre mondiale. Le ministère des pensions, primes et allocations de guerre est créé le 20 janvier 1920. Ce nouveau ministère absorbe en 1946 l'éphémère ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, créé en 1944, et prend le nom de ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

En 1999, l'administration des anciens combattants est réunie à celle du ministère de la défense.

L'Office National des Anciens Combattants (ONAC) a été créé en 1916 pour aider à la réinsertion des invalides de guerre. Il a été conçu pour reconnaître et réparer les préjudices subis par ces anciens combattants.

Aujourd'hui, cet établissement public autonome, sous tutelle du ministère chargé des anciens combattants compte plus de quatre millions d'anciens combattants. Sa tâche majeure est d'entretenir la mémoire collective des anciens combattants et de véhiculer les valeurs qui ont poussé à l'engagement.

Source : <http://www.allgov.com/fr/departments/?detailsDepartmentID=30>, <http://www.onac-vg.fr/fr/>

Le statut des déportés et internés de la Résistance

Le statut s'applique aux personnes qui, pour acte qualifié de résistance, ont été transférées et internées par l'ennemi dans des prisons ou camps de concentration hors du territoire national, internées dans les camps et prisons du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, internées dans tous autres territoires exclusivement administrés par lui, notamment en Indochine, emmenées par l'ennemi vers une prison ou un camp de concentration et sont décédées ou se sont évadées au cours du trajet.

Le statut s'applique aux personnes qui, quel qu'en soit le lieu ont été internées, pour acte qualifié de résistance à l'ennemi ou ont été arrêtées puis exécutées par l'ennemi ou à son instigation, immédiatement ou au cours de l'internement

Ce statut ouvre droit au port de la médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance.

Source : ONAC

Les associations d'anciens déportés (évoqués dans le dossier)

La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance, FNDIR, association de personnes, créée en 1945, et l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus, U.N.A.D.I.F., groupement d'Associations, fondé en 1950, constituent un mouvement qui puise son unité dans une même source d'inspiration : la Résistance, née de l'appel du général de Gaulle, dès le 18 juin 1940. C'est dans la clandestinité des camps nazis qu'est née ce qui deviendra la FNDIRP. La libération n'était encore qu'un espoir incertain lorsque quelques détenus français du camp de Buchenwald se promirent, s'ils en sortaient, de constituer une sorte de fraternité, qui, en dehors de toute idéologie, souderait ceux qui avaient partagé les dangers de la Résistance et les souffrances de la déportation et qui garderait le souvenir de ceux qui ne reviendraient pas. Dans tous les camps et dans tous les kommandos, perçait la même obsession : réunir les survivants pour témoigner.

Dès leur retour, tous ceux-ci se soucièrent de donner à leur « fraternité », un cadre légal. Ainsi naît, officiellement, le 21 janvier 1946, la FNDIR, dont le premier bulletin était paru le 15 décembre 1945. La FNDIR est constituée de déportés titulaires de la carte de déportés résistants, donc bénéficiaires du statut militaire, ainsi que des familles de disparus.

Pour élargir l'assise ainsi constituée, et pour associer plus étroitement les familles des disparus et tous ceux qui furent déportés, politiques comme résistants, est créée en 1950, sous l'impulsion du Révérend Père Michel Riquet, l'UNADIF. L'UNADIF regroupe des déportés de toutes les catégories, c'est-à-dire les résistants (statut militaire), les otages (statut de victimes civiles de guerre), ainsi que les familles de disparus et les membres associés

Parallèlement, des associations (souvent appelées amicales) perpétuent la mémoire des principaux camps de concentration et de certains Kommandos. L'Association des déportés et familles de disparus du camp de concentration de Flossenbürg et Kommandos veille à assurer plusieurs missions : assurer la transmission de la mémoire des disparus, aider les déportés survivants à vivre le mieux possible, veiller à la conservation des sites (notamment des lieux d'inhumation) et faire connaître l'histoire du camp, notamment en soutenant la diffusion des témoignages ou des travaux historiques concernant le camp, dont l'association peut être à l'origine.

L'hôtel Lutetia, lieu d'accueil parisien des déportés

Dirigé par Henri Frenay, le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés coordonna le retour des quelque 2 250 000 personnes qui se trouvaient, en 1945, sous la tutelle du Reich. Dès la fin mai 1945, ses services parvinrent à organiser le rapatriement de 40 000 personnes par jour, que ces dernières soient transportées par train ou par avion (les appareils retournant à vide d'Allemagne étant utilisés pour le transport des anciens captifs). Hommes et femmes recevaient une somme d'argent et des vêtements ; ils bénéficiaient également de soins gratuits.

Le Lutetia, hôtel de luxe parisien, situé entre le Boulevard Raspail et la rue de Sèvres, fut réquisitionné sur l'ordre du général de Gaulle pour accueillir les déportés, Juifs comme non-Juifs. Dans son livre *Terre de détresse*, Odette Abadi relate ainsi son retour à Paris :

« Devant la gare, des autobus nous attendaient, les mêmes que ceux qui nous avaient conduits de Drancy à Bobigny pour partir à Birkenau !

Des scouts nous entourent, venus pour aider des éclopés à monter dans les voitures... on traverse Paris : est-ce un rêve ? On arrive à l'hôtel Lutétia, Centre d'Accueil et contrôle des déportés.

La vaste entrée de la résidence est obstruée par une masse de femmes qui brandissent des photos, hurlent des noms... Il faut foncer dans le tas pour pouvoir entrer.

À l'intérieur de l'hôtel, c'est encore le brouhaha et le piétinement de la foule – mais on nous dirige vers des chambres – dortoirs où nous pouvons nous reposer... Et voilà que nous retrouvons des camarades du camp ou du voyage : rien ne pouvait être plus réconfortant [...] ».

« Dans le hall de l'hôtel règne une activité fébrile : des Comités d'Accueil, appartenant à diverses organisations (mouvements de résistants, Croix-Rouge, Quakers, Armée du Salut, scouts – parmi lesquels, bien entendu, les Eclaireurs Israélites) orientent et conseillent, au milieu des infirmières, des médecins, des militaires, des bénévoles qui se pressent vers de nouvelles tâches, on y dort trop mal quand on revient des bagnes nazis.

On compte certains jours jusqu'à 2 000 entrées, les 350 chambres du Lutétia ne suffisent pas toujours, et quatre hôtels du voisinage sont réquisitionnés pour les compléter.

Cette foule – ceux qui sont hébergés au Lutétia comme ceux qui n'y passent que quelques heures – il faut la nourrir. »

Source : <http://www.aloumim.org.il/histoire/hotel-lutetia.html>

Tableau synoptique

En travaillant sur certaines fiches, les élèves peuvent reconstituer le parcours de déportés depuis leur libération et jusqu'à leur retour de déportation et prolonger en étudiant leur engagement associatif pour porter la mémoire de la déportation.

| | | | | |
|----------------------------|---------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Nom du témoin | Suzanne Mondamey | Jean Sautereau | Suzanne Petit | Claude Bloch |
| Parcours | Déportée résistante | Déporté résistant | Déportée résistante | Juif, déporté pour motif racial |
| Parcours ou personnage lié | Suzanne Petit | Jacques Micolo | Suzanne Mondamey, Jacques Micolo | Hélène Berr |
| Fiches | Fiche 1 | Fiche 2 | Fiche 3 | Fiche4 |
| | Fiche 10 | Fiche 6 | Fiche 5 | Fiche 7 |
| | | Fiche 10 | Fiche 6 | Fiche 11 |
| | | Fiche 11 | | |

Bibliographie indicative

[établie à partir des ressources en consultation au centre de documentation]

Etudes sur le système concentrationnaire, qu'en savait-on ?

- BENSOUSSAN Georges, DREYFUS Jean-Marc, HUSSON Edouard et al. (dir.), *Dictionnaire de la Shoah*, Paris, Larousse, 2009
- BOVY Daniel, *Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah*, Bruxelles, L. Pire, 2007
- BREITMAN Richard, *Secrets officiels : ce que les nazis planifiaient, ce que les Anglais et les Américains savaient*, Paris, Calmann-Lévy, 2005
- CHARGUÉRAUD Marc-André, *Tous coupables ? T. 2, Silences meurtriers : les Alliés, les neutres et l'holocauste, 1941-1945*, Genève, Labor et Fides, 2001
- COURTOIS Stéphane, RAYSKI Adam, *Qui savait quoi ? L'extermination des Juifs, 1941-1945*, Paris, La Découverte, 1987
- FONTAINE Thomas, *Déportations et génocide : l'impossible oubli*, Paris, FNDIRP-Tallandier, 2009
- KOGON Eugen, *L'Etat SS. Le système des camps de concentration allemands*, Paris, Seuil, 1993
- LAQUEUR Walter, *Le terrifiant secret : la « solution finale » et l'information étouffée*, Paris, Gallimard, 2010
- LINDEPERG Sylvie, *Univers concentrationnaire et génocide*, Paris, Mille et une nuits, 2008
- Le peuple allemand accuse : appel à la conscience du monde*, Paris, Editions du Carrefour, 1938 [réédité en 2007 par la délégation du Gard de l'association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation]
- SEGER Gerhart, *Oranienburg 1933*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1983 [Reproduction en fac-similé de l'édition de Paris, J. Crès, 1934]
- VOUTEY Maurice, *Les camps nazis. Des camps sauvages au système concentrationnaire, 1933-1945*, Paris, FNDIRP- Ed. Graphein, 1999
- WIEVIORKA Annette, *Déportation et génocide*, Paris, Plon, 1992
- WORMSER-MIGOT Olga, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*, Paris, Presses universitaires de France, 1968

La libération des camps, le retour des déportés, les acteurs du retour : études et témoignages

- ANTELME Robert, *L'espèce humaine*, Paris, Gallimard, 2012
- ANTELME Robert, *Vengeance ?*, Paris, Hermann, 2010
- BAUMANN Denise, *La Mémoire des oubliés : grandir après Auschwitz*, Paris, Albin Michel, 1988
- BÉON Yves, *Retour à la vie*, Paris, AERI / Tirésias, 2003
- BERCAU Marcel, *Auschwitz-Lutetia*, Paris, Pygmalion, 2008
- BERNADAC Christian, *La libération des camps racontée par ceux qui l'ont vécue*, Paris, France Empire, 2005
- BERNADOTTE Folke, *La fin : mes négociations humanitaires en Allemagne au printemps 1945 et leurs conséquences politiques*, Lausanne, Marguerat, 1945
- BERTRAND François, *Un convoi d'extermination : Buchenwald-Dachau (7-28 avril 1945)*, Pau, Ed. Art'Cool, 2003
- BLATMAN Daniel, *Les marches de la mort : la dernière étape du génocide nazi, été 1944-printemps 1945*, Paris, Fayard, 2009
- BLUM Léon, *Le dernier mois*, Paris, Arléa, 2004
- BRAUN Sam, *Personne ne m'aurait cru alors je me suis tu*, Paris, Magnard, 2010
- BRUTTMANN Tal, JOLY Laurent, WIEVIORKA Annette (dir.), *Qu'est-ce qu'un déporté ? : histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Editions, 2009

CABANES Bruno, PIKETTY Guillaume (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009

CHARGUERAUD Marc-André, *Le martyre des survivants de la Shoah : 1945-1952*, Genève, Labor et Fides, 2009

Le choc : 1945, la presse révèle l'enfer des camps nazis, Paris, FNDIRP, 1985

CHRISTOPHE Francine, *Après les camps, la vie*, Paris, L'Harmattan, 2001

CROCQ Louis, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob, 1999

DELBO Charlotte, *Auschwitz et après. T.3, Mesure de nos jours*, Minuit, 1995

« Des lendemains qui ne chantaient pas », *Le Monde juif*, n° 158, septembre-décembre 1996

DIDI-HUBERMAN Georges, « Ouvrir les camps, fermer les yeux », *Annales Histoire, Sciences sociales*, n° 5, septembre-octobre 2006, p. 1011-1049

DURAS Marguerite, *Douleur*, Paris, POL, 1985

CHARGUÉRAUD Marc-André, *Le martyre des survivants de la Shoah*, Paris, Labor et Fides-Éditions du Cerf, 2009

COURTOIS Stéphane, RAYSKI Adam, *Qui savait quoi ? L'extermination des juifs 1941-1945*, Paris, La Découverte, 1987

EPSTEIN Helen, *Le traumatisme en héritage : conversations avec des fils et filles de survivants de la Shoah*, Paris, La Cause des livres, 2005

FIGUET Pierre, *Un an... une vie*, Paris, Société des écrivains, 2014

FRENAY Henri, *La nuit finira : mémoires de résistance, 1940-1945*, Paris, Michalon, 2006

GAVARD Jean, « Témoignages sur la libération des camps », *Historiens & Géographes*, n° 390, 2005

GOLDSTEIN Madeleine, *On se retrouvera*, Paris, l'Archipel, 2006

HABIF Karine, *Le jour d'après : douze témoins de la libération des camps*, Paris, Éditions Patrick Banon, 1995

HEFTLER Nadine, « Si tu t'en sors » : *Auschwitz 1944-1945*, Paris, La Découverte, 1992

Jusqu'au bout de la Résistance, Paris, Stock, 1997

KUON Peter, *L'écriture des revenants : lectures de témoignages de la déportation politique*, Paris, Kimé, 2014

LANGLOIS Caroline, REYNAUD Michel, *Elles et eux et la Déportation*, Paris, Tirésias, 2005

LANNOY François de, *Mai 1945 : la libération des camps*, Bayeux, Heimdal, 1995

LESCURE Yves (dir.), « La fin du système concentrationnaire : 1944 », *Mémoire vivante*, n° 74, septembre 2012, p. 4-10

LESCURE Yves (dir.), « La fin du système concentrationnaire : janvier 1945, l'évacuation des camps de l'Est », *Mémoire vivante*, n° 75, décembre 2012, p. 2-14

LEVI Primo, *La trêve*, Paris, LGF-Livre de Poche, 2003

LOPES Annabelle, *Le retour et la réinsertion des anciennes déportées de la Résistance (1945-1999)*, Mémoire de Maîtrise, Université Lumière-Lyon 2, 2000

MANSON Jean, *Leçons de ténèbres : résistants et déportés*, Paris, FNDIRP-UNADIF, 1995

MATARD-BONUCCI Marie-Anne, LYNCH Edouard (dir.), *La libération des camps et le retour des déportés*, Bruxelles, Complexe, 1995

MOLINIER Paul, *D'un cauchemar à l'autre : 31 janvier 1945, ma libération par les Soviétiques*, Antibes, Socoded, 1991

NOVAC Anna, *Les beaux jours de ma jeunesse*, Paris, Julliard, 1968

POLLAK Michaël, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 2000

RICHT Charles, MANS Antonin, *Pathologie de la Déportation*, Paris, Plon, 1956

ROUSSET David, *Les jours de notre mort*, Paris, Hachette Pluriel, 2012

STANKÉ Alain, *Y a-t-il une vie après la guerre ?* Paris, l'Archipel, 2005

VITTORI Jean-Pierre (dir.), *Le grand livre des témoins*, Paris, FNDIRP-Éditions de l'Atelier, 2005

WIEVIORKA Annette, « Le retour des Déportés », *Historiens et Géographes*, n° 348, 1995

WOLIKOV Serge, *Les combats de la mémoire : la FNDIRP de 1945 à nos jours*, Paris, Le cherche Midi, 2006

WORMSER-MIGOT Olga, *Le retour des déportés : quand les Alliés ouvrirent les portes*, Bruxelles, Complexe, 1985

ZAJDE Nathalie, *Enfants de survivants : la transmission du traumatisme chez les enfants des Juifs survivants de l'extermination nazie*, Paris, Odile Jacob, 1995

